



## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril 2021, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 19h30 en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 mars 2021

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Landeau Aurore, Grenaille Romain-Bérenger, Brard Michel, Pala Henri, Maligne Francis, Marçais Bertrand, Champroy Nahoum, Duhamel Marie-Laure  
Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

### **Monsieur le Maire expose à l'ordre du jour :**

- Vote des taux des 2 taxes directes locales pour 2021
- Vote du budget
- Affectation des résultats
- Vente de terrain section de bords

Landeau Aurore donne lecture du compte rendu de la séance du 26 février 2021  
**Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu et le signent.**

### **I- Vote des taux des 2 taxes directes locales pour 2021**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer pour les taux d'imposition.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour 2021.

- Taxe foncière bâtie : 14.08%
- Taxe foncière non-bâtie : 59.60%
- Affectation part départementale TFB :18.96%

Le taux du TFB 2021 sera donc de 33.04%

Le produit fiscal attendu pour 2021 s'élèvera donc à 139 971 euros.

### **II- Vote du budget**

Après examen et délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget 2021 présenté par Monsieur le Maire.

Il s'équilibre tant en dépenses et en recettes à la somme de :

**BUDGET COMMUNAL :**

Section de fonctionnement.....544 818.27 Euros

Section d'investissement.....165 590.12 Euros

III- Complément d'Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 en 2021 budget commune

Vu le compte administratif 2020 du budget « commune » qui fait ressortir un résultat positif de 193 709.14 euros.

Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,

DECIDE d'affecter la somme de **1267.85** euros pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement (compte 1068). (Annexe 1 jointe).

Décide de faire un complément d'affectation de **47 781.12** euros « en réserve » pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement (compte 1068)

La somme restante de **144 660.17** euros est portée à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

IV- Vente de terrain de la section de Bord à la commune du Châtenet en Dognon

Dans le cadre de la construction d'un accès empierré, d'une place de dépôt et d'une piste en terrain naturelle, la commune maître d'ouvrage des travaux doit devenir propriétaire de l'assiette de l'ouvrage afin de bénéficier des aides sollicitées.

La section de Bord, propriétaire des parcelles C 357 ET C 358 et C 359 vend pour 1 euro les trois parcelles à la commune. Tous les frais seront à la charge de la commune.

L'acte authentique en la forme administrative sera réalisé par le consultant MCM CONSULT et recueilli par le maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition des parcelles de La section de Bord, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour leurs acquisitions.

V- Demande de subvention au conseil départementale, réfection de voirie

Monsieur le Maire demande l'accord d'effectuer des travaux de réfection sur le chemin de Beaulieu chez Perrieras ainsi que la réfection de voirie du chemin de chez Redon.

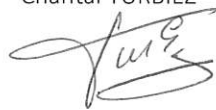
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve sa demande à l'unanimité.

Fin de séance du Conseil Municipal : 22h40

Hervé VALADAS



Chantal TURBIEZ



Bernard POULET

Aurore LANDEAU

Marie Laure DUHAMEL

Nahoum CHAMPROY



Romain-Bérenger GRENAILLE

Michel BRARD



Henri PALA



Francis MALIGNE

Bertrand MARCAIS